



Communiqué de Presse

Pipriac, le vendredi 9 février 2018

Renforcer les centres-villes et bourgs ruraux Les partenaires officialisent leur soutien au projet d'étude de Pipriac

En octobre dernier, dans le cadre d'une démarche innovante, l'État, la Région Bretagne, l'Établissement public foncier de Bretagne et la Caisse des Dépôts, annonçaient les résultats de l'appel à candidatures "dynamisme des centres villes et bourgs ruraux". Qu'ils soient à un stade d'études ou de travaux, les 60 projets innovants soutenus, portés par des communes, visent à réinventer les centres pour les adapter aux changements de mode de vie de leurs habitants et renforcer leur attractivité. Les partenaires signent, ce 9 février, le protocole fixant les modalités de leur soutien au projet de la commune de Pipriac, qui figure parmi les 25 dossiers retenus en phase étude. À cette occasion, Marcel Bouvier, Maire de Pipriac, et Jean-François Mary, Président de Redon agglomération, ont présenté l'ambition qu'ils portent à Christophe Mirmand, Préfet de la région Bretagne, Loïc Chesnais-Girard, Président du Conseil régional de Bretagne, Éric Lombard, Directeur général de la Caisse des Dépôts, et Dominique Ramard, Président de l'Établissement public foncier de Bretagne.

L'État, la Région, l'Établissement public foncier (EPF) de Bretagne et la Caisse des Dépôts sont convaincus du **rôle moteur des centres-villes et centres-bourgs dans la cohésion territoriale et l'accompagnement des transitions**, écologiques et numériques notamment. Mais ces centres sont, pour nombre d'entre eux, confrontés à des défis multiples en termes d'habitat, de commerce, d'aménagement... Ils doivent s'adapter aux nouveaux modes de vie de leurs habitants pour se renforcer.

C'est en ce sens que les quatre partenaires avaient lancé, voilà un an, 2 appels à candidatures pour soutenir les communes désireuses de **réinventer leur centre par des programmes d'intervention globale** : le 1^{er} concernait les villes, le 2nd les bourgs ruraux.

Les 60 projets retenus recevront un soutien global de près de **29 M€**. Parmi eux, les 25 projets retenus en phase études (-16 pour les bourgs (456 000 €) et 9 pour les villes (315 000 €)- font l'objet de protocole d'une durée de **12 mois** que l'État, la Région, la Caisse des Dépôts et l'Établissement public de Bretagne officialiseront prochainement.

Première étape à Pipriac.

Le projet de la ville de Pipriac porte sur une étude globale de l'organisation du bourg visant à **renforcer son attractivité**. Il s'agit ici de **construire une vision prospective**, à l'horizon 2030, passant par un diagnostic urbain, architectural, paysager, immobilier, foncier et commercial. Un deuxième volet de l'étude sera dédié au programme relatif à la création d'un établissement culturel, socio-culturel et associatif. Enfin, un phasage des travaux et une estimation financière viendront conclure l'étude.

Le travail réalisé devra effectuer un zoom sur le centre-bourg : la **mairie**, le **futur multi-accueil**, une possible **esplanade publique** entre les deux, la **place du marché** (place de Verdun) ainsi que la friche industrielle de l'**îlot de la Minoterie**.

Victoires des Acteurs Publics 2018

Le caractère exemplaire de cet appel à candidatures multi-partenarial a été salué par Acteurs publics : hier, jeudi 8 février, les partenaires se sont vus remettre à l'Assemblée nationale, la Victoire des Acteurs Publics 2018 dans la catégorie "Territoires durables".

La commune a engagé, depuis plusieurs années, une réflexion sur l'amélioration des conditions de fonctionnement de son bourg. Plusieurs actions ont déjà été menées et, pour certaines, réalisées. Il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin en reliant ces différentes démarches entre elles, dans un **projet global cohérent**.

Retour sur les démarches déjà engagées à Pipriac

- * 2011 - Étude MOBILIS (PAVE).
- * 2010 - Études préalables à l'aménagement de l'îlot de la Minoterie (ARCHIPOLE).
- * 2013 - Étude de faisabilité d'un équipement muséographique communautaire sur l'imprimerie combiné à une médiathèque communale.
- * 2015 - Étude opérationnelle pour l'aménagement de l'îlot de la Minoterie par les Cabinets SITADIN et SERVICAD, maîtres d'œuvre pressentis de l'opération d'aménagement.
- * 2014 - Étude Diagnostic sur l'habitat du bourg par Karin GAUDIN, architecte conseil, et Léna Jacq, chargée de mission, du Département 35 (à actualiser).
- * 2017 - Réalisation d'un dossier de marché public comportant notamment un cahier des charges techniques en vue du choix d'un maître d'œuvre pour une étude de sécurisation des circulations sur l'axe principal que constitue la rue de l'Avenir, les pourtours du Collège privé Saint-Joseph et les abords de l'îlot de la Minoterie.
- * 2017 - Document réalisé pour l'appel à candidatures.

Contacts Presse

Région Bretagne : Rose-Marie LOUIS | Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh | @bretagne_presse

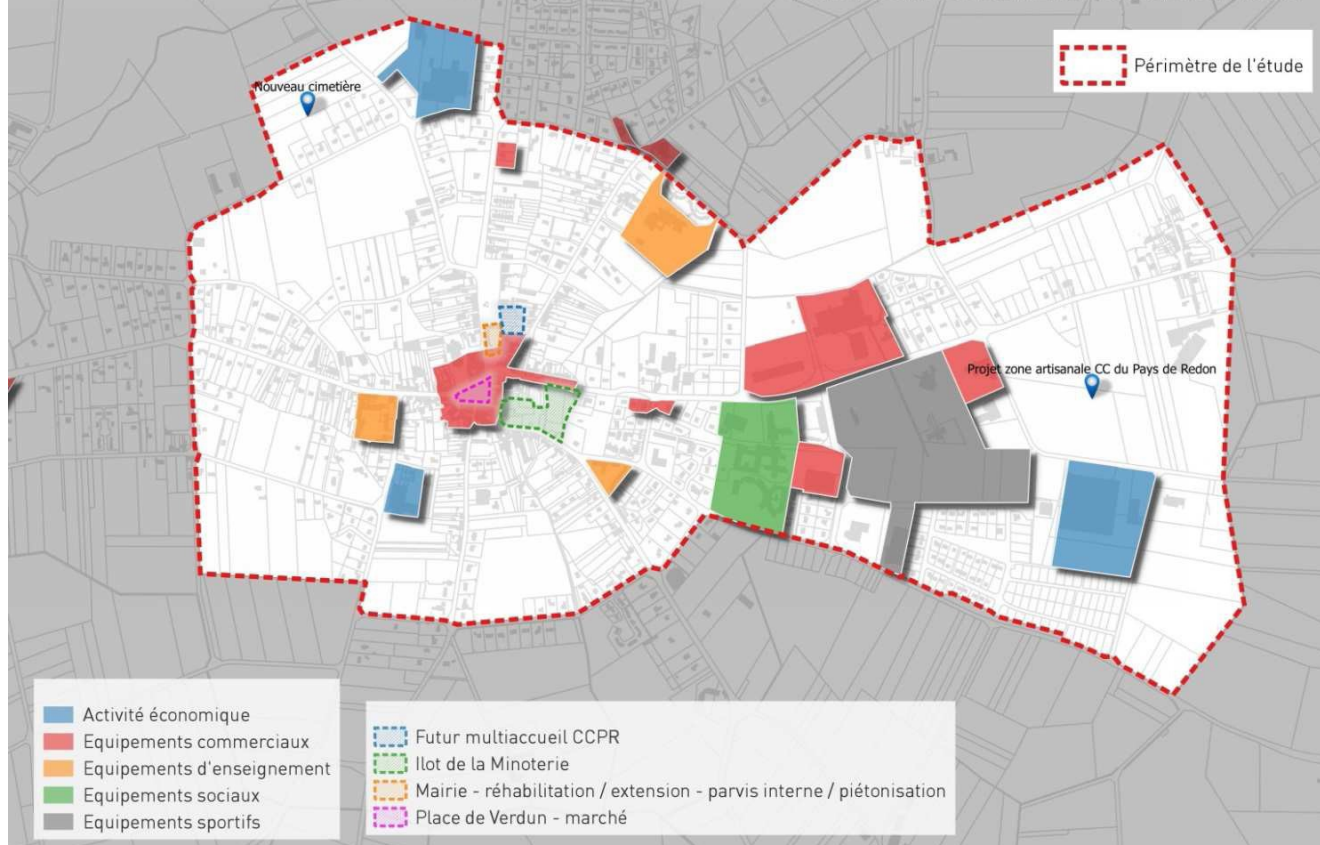
Préfecture de Bretagne : Morgane Tirel | Tél. : 02 99 02 11 81 | morgane.tirel@ille-et-vilaine.gouv.fr

Caisse des dépôts : Patricia Blanchandin | Tél. : 01 58 50 68 72 | patricia.blanchandin@caissedesdepots.fr

Établissement public foncier de Bretagne : Marie Malczon Poulizac | Tél. : 02 99 86 34 93 | marie.malczon@epfbretagne.fr

Périmètre d'étude

Fond de plan : ortho GéoBretagne PVA 2014 et cadastre DGFIP MAJ 2016.



Les partenaires ont prévu de soutenir l'étude -dont le montant total est estimé à 50 000 €- à hauteur de **40 000 €** répartis entre la Caisse des Dépôts (25 000 €), l'État (8 000 €) et l'établissement public foncier (7 000 €). Les 10 000 € restants seront apportés par la commune elle-même. La Région, pour sa part, proposera son expertise. Elle intervient financièrement sur les projets en phase travaux.

5 autres projets d'études retenus en Ille-et-Vilaine

Au côté de Pipriac, 3 autres bourgs et deux villes d'Ille-et-Vilaine ont vu leur candidature retenue :

- * Breteil : 22 000 €,
- * Iffendic : 8 600 €,
- * Saint-Georges-de-Reintembault : 12 000 €,
- * Montfort-sur-Meu : 22 500 €,
- * Plélan-le-Grand : 38 000 €.

Retour sur les résultats de l'appel à candidatures :

De 415 habitants pour la plus petite (Mellionec) à 45 200 pour la plus grande (Saint-Brieuc), 39 bourgs et 21 villes, communes urbaines, littorales ou rurales... : le profil des communes est très varié. Les projets le sont tout autant...

Les collectivités candidates étaient invitées à élaborer des projets répondant aux usages des habitants avec des activités économiques diversifiées, des commerces, renforçant le lien social, avec une politique culturelle et patrimoniale ambitieuse, un habitat adapté aux parcours résidentiels, aux enjeux de mixité sociale et générationnelle, une bonne accessibilité... Il s'agit de construire des démarches croisant l'ensemble des enjeux auxquels elles sont confrontées.

Lors de l'examen des candidatures, les partenaires ont été attentifs à plusieurs éléments : la qualité du pilotage et la co-production du projet avec les acteurs du territoire (dont les habitants), son approche intégrée (transversalité, création de lien), et sa cohérence, notamment au regard des autres actions entreprises sur le territoire.

Les 4 partenaires ont également porté un regard appuyé sur le caractère innovant et expérimental des opérations. L'idée est de tester de nouveaux modèles de développement, qui puissent être utiles à tous les territoires.